

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à l'école supérieure de pharmacie. Le 10 janvier 1906

1906. - Paris : Octave Doin, 1906.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1906

P 40448

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

LE 10 JANVIER 1906

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

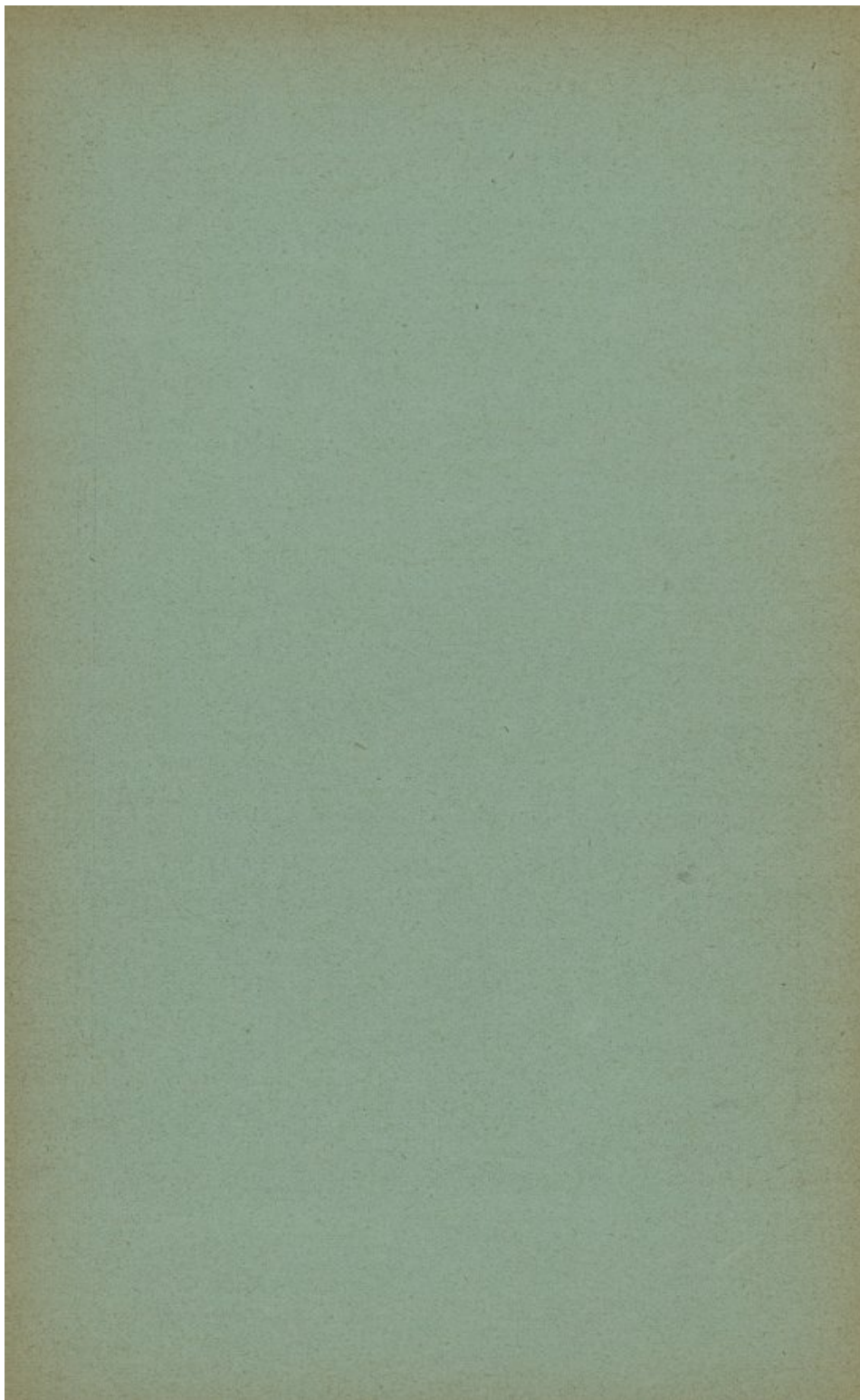
PARIS

OCTAVE DOIN, ÉDITEUR

8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1906

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



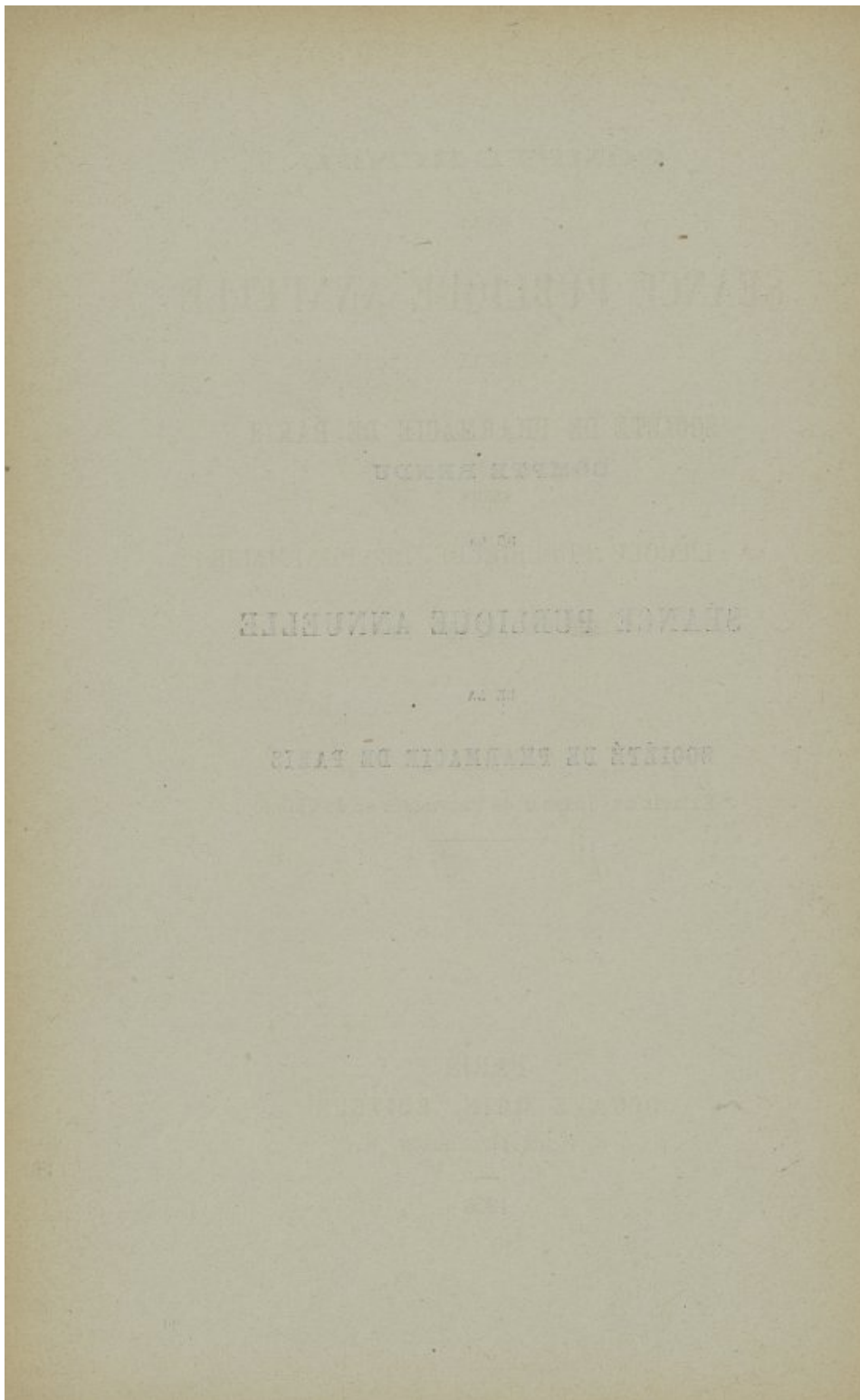
COMPTÉ RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS



COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

LE 10 JANVIER 1906

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS

OCTAVE DOIN, ÉDITEUR

8, PLACE DE L'ODÉON, 8

—
1906

COMPTES RENDUS
LISTE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

MEMBRES HONORAIRES — 80

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le Président de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

LE DOCTEUR [nom]

Le Secrétaire de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

Le Trésorier de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

Le Rapporteur de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

Le Rapporteur de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

Le Rapporteur de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

Le Rapporteur de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

Le Rapporteur de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

Le Rapporteur de la Société, M. le Docteur [nom], a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de la Société pour l'année 1888.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1906 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Juin	1879	Prunier, PEP, PH, Pharm. centrale des hôpitaux civils, V.
Août	1879	Champigny, 19, rue Jacob, VI.
Janvier	1880	Landrin, 76, rue d'Amsterdam, IX.
Février	1880	Portes, PH, hôpital Saint-Louis, X.
Juin	1881	Schmidt (E.), 25, boulevard du Temple, III.
Juillet	1881	Crinon, 45, rue de Turenne, III.
Novembre	1881	Thibault (Paul-Eugène), 76, rue des Petits-Champs, I.
Janvier	1882	Lextreit, PH, rue de Charenton, 153, XII.
Février	1883	Bourquelot, PEP, PH, hôpital Laënnec, VII.
Février	1883	Guinochet, PH, hôpital de la Charité, VI.
Février	1883	Hogg, 62, avenue des Champs-Élysées, VIII.
Avril	1883	Quesneville, AEP, PA, asile Sainte-Anne, XIV.
Mai	1883	Bouchardat, PEP, AFM, 108, boul. Saint-Germain, VI.
Avril	1884	Collin, 41 bis, rue de Paris, à Colombes (Seine).
Mai	1884	Sonnerat, 16, rue Gaillon, II.
Juin	1884	Preud'homme, 15, rue de Turbigo, II.
Décembre	1884	Léger, PH, hôpital Beaujon, VIII.
Mars	1886	Viron, PH, hospice de la Salpêtrière, XIII.
Mai	1886	Bocquillon, 2 bis, rue Blanche, IX.
Avril	1887	Patein, PH, hôpital Lariboisière, X.
Février	1888	Grimbert, AEP, PH, hôpital Cochin, XIV.
Juillet	1888	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IV.
Juin	1889	Barillé, PM, hôpital militaire Saint-Martin, X.
Juillet	1889	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VII.
Novembre	1889	Béhal, PEP, PH, Maternité, XIV.
Décembre	1889	Berlioz, 3, rue de la Tour-des-Dames, IX.
Décembre	1891	Lafont, PH, hôpital de la Pitié, V.
Décembre	1893	Héret, PH, hôpital Saint-Antoine, XII.
Décembre	1894	Villejean, AFM, PH, hôpital de l'Hôtel-Dieu, IV.
Décembre	1895	Moureu, AEP, PA., 84, boulevard Saint-Germain, V.

(1) Abréviations : AEP, Agrégé de l'École de Pharmacie; AFM, Agrégé à la Faculté de Médecine; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine; PEP, Professeur à l'École de Pharmacie; PH, Pharmacien des Hôpitaux; PM, Pharmacien Militaire; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce; PU, Professeur à l'Université; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie.

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Avril 1896	Lafay, 54,	rue de la Chaussée-d'Antin, IX.
Décembre 1896	Voiry, 34,	boulevard Henri-Quatre, I.
Avril 1897	Sonnié-Moret, PH,	hôpital des Enfants-Malades, XV.
Novembre 1897	Moreigne, 55,	boulevard Pasteur, XV.
Juin 1898	Georges, PM, PV,	hôpital militaire du Val-de-Grâce, V.
Avril 1900	Guerbet, AEP, PH,	Maison de Santé, X.
Juillet 1900	Lépineois, 7,	rue de la Feuillade, I.
Août 1900	Choay, 20,	boulevard du Montparnasse, XV.
Octobre 1900	Cousin, PH,	hôpital Broussais, XIV.
Mars 1901	Vaudin, 58,	boulevard Saint-Michel, VI.
Mai 1901	Gasselín, PH,	hôpital Tenon, XX.
Novembre 1901	Patrouillard, 7,	rue Sainte-Marie, à Courbevoic (Seine).
Décembre 1902	François (M.), PH,	hôpital Bichat, XVIII.
Avril 1903	Carette, 89,	boulevard du Montparnasse, VI.
Mai 1903	Bougault (J.), PH,	hôpital Trousseau, XII.
Juillet 1903	Thibault (Pierre-Eugène),	127, boulevard St-Michel, V.
Octobre 1903	Dufau, 55,	rue du Cherche-Midi, VI.
Mai 1904	Richaud, AFM, PH,	hospice d'Ivry (Seine).
Juin 1904	Desmoulières, 30,	rue de Miromesnil, VIII.
Août 1904	Gaillard, PM, PV,	Val-de-Grâce, V.
Novembre 1904	Hérissey, PH,	hôpital Bretonneau, XVIII.
Décembre 1904	Dumesnil, 26,	rue du Pont-Louis-Philippe, IV.
Mars 1905	Thibault (Charles-Paul),	13, rue Miohelet, VI.
Mai 1905	Goris, PH,	hôpital Hérold, XIX.
Juin 1905	Lefèvre (C.), 24,	rue de la Tour, XVI.
Juillet 1905	Fourneau (Ern.), 7,	rue Legoff, V.
Août 1905	Breteau (Pierre), PM,	5, square du Croisic, XV.
Octobre 1905	Gallois, 9 et 11,	rue de la Perle, III.
Décembre 1905	Cordier (P.), 27,	rue de la Villette, XIX.

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de l'honorariat.	MM.	
1886	Comar, 20,	rue des Fossés St-Jacques, V.
	Hottot, 7,	rue Théophile-Gautier, à Neuilly (Seine).
1903	Delpech, 30,	rue des Boulangers, V.
1903	Yvon, 26,	avenue de l'Observatoire, XIV.
1905	Adrian, 9,	rue de la Perle, III.
1905	Chastaing, AEP, PH,	à Vaux-sur-Blaise (Haute-Marne).
1906	Jungfleisch, PEP, 74,	rue du Cherche-Midi, VI.
1906	Petit, 8,	rue Favart, II.
1906	Vigier (Ferdinand), 12,	boulevard Bonne-Nouvelle, X.
1906	Marty, PM, PVH, 40,	avenue Bosquet, VII.
1906	Burcker, PM, PVH, 40,	rue Denfert-Rochereau, V.

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
	Berthelot (M.), membre de l'Institut.
1891	Bornet, membre de l'Institut.
1891	Gautier (Arm.), membre de l'Institut.
1900	Guignard, membre de l'Institut.
1903	Caventou, membre de l'Académie de médecine.
1903	Chatin (J.), membre de l'Institut.
1903	Haller, membre de l'Institut.
1903	Riche, membre de l'Académie de médecine.
1904	Moissan, membre de l'Institut.
1904	Galippe (P.), membre de l'Académie de médecine.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120

MM.	MM.
Andouard, PEMP., à Nantes.	Causse, AFMP, à Lyon, 1894.
Anthoine, à Salbris (Loir-et-Cher), 1894.	Cazeneuve, PFMP, à Lyon, 1877.
Arnould, à Ham (Somme), 1893.	Charbonnier, PEMP, à Caen, 1901.
Arnoz (G.), à Bordeaux, 1903.	Chaumeil (Am.), à Annonay (Ar-dèche), 1903.
Astruc, AEP, à Montpellier, 1903.	Col, PEMP, à Clermont-Ferrand, 1903.
Baldy (F.), à Castres (Tarn), 1904.	Comère, à Toulouse, 1893.
Balland, PM, 60, rue de Verneuil, à Paris, 1877.	Coreil, à Toulon, 1896.
Bardy, à Fisches-le-Châtel (Doubs), 1867.	Cotton, à Lyon, 1874.
Barthe, AFMP, à Bordeaux, 1893.	Crouzel (P.), à La Réole, 1905.
Battandier, PEMP, à Alger, 1901.	David (Constant), à Courbevoie (Seine), 1903.
Béchamp, à Paris, 1890.	Debionne (J.), PEMP, à Amiens, 1901.
Benoît, à Joigny (Yonne), 1876.	Demandre, à Dijon, 1901.
Bernhard, à Etrepagny (Eure), 1893.	Denigès, PFMP, à Bordeaux, 1895.
Bernou, à Châteaubriant, (Loire-Inférieure), 1888.	Domergue, PEMP, à Marseille, 1892.
Blarez, PFMP, à Bordeaux, 1903.	Dubois, à Limoges, 1878.
Boudier (Em.), à Montmorency (S.-et-O.).	Dupain, à La-Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Brachin (A.), à Joinville (Haute-Marne).	Dupuy (B.), à Neuilly-sur-Seine, 4, rue Chauveau, 1888.
Braemer, PFMP, à Toulouse, 1899.	Evesque (Em.), PM, à Lyon, 1904.
Bretet, à Vichy (Allier), 1873.	Ferrer (L.), à Perpignan, 1887.
Brunotte, PEP, à Nancy, 1901.	Fleury, PEMP, à Nantes, 1876.
Capdeville, à Aix (B.-du-R.), 1887.	Fleury (E.), PEMP, à Rennes, 1901.
Carles, AFMP, à Bordeaux, 1873.	Gamel, à Nîmes, 1903.
Carpentier, à Saint-Quentin, 1889.	Gascard (A.), PEMP, à Rouen, 1894.

MM.

Gautrelet, à Vichy (Allier), 1893.
George, à Bohain (Aisne), 1882.
Gérard (René), PU, à Lyon, 1887.
Gérard (Ern.), PFMP, à Lille, 1892.
Gilbert, à Moulins, 1903.
Girard (Gilb.), PM, à Limoges, 1892.
Godfrin, PEP, à Nancy, 1901.
Gondard, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), 1882.
Goret (M.), à Montreuil-sous-Bois, 1905.
Grandval, PEMP, à Reims, 1881.
Grelot, PEP, à Nancy, 1903.
Grès (L.), à Noisy-le-Sec (Seine), 1903.
Guillot, PM, Hôp. de Chambéry, 1898.
Guigues (P.), PEMP., à Beyrouth (Asie Mineure), 1901.
Harlay (Victor), à Charleville, 1901.
Hébert (B.), à Saint-Lô (Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger, 1890.
Huguet, PEMP., à Clermont-Ferrand, 1888.
Jacquemin (Eugène), à Nancy, 1888.
Jadin, PEP, à Montpellier, 1900.
Javillier, à Tours, 1903.
Kauffeisen, à Dijon, 1901.
Klobb, PEP, à Nancy, 1903.
Labesse, à Angers, 1901.
Lacour (Pierre), à Versailles, 1881.
La Hache, PM, à Marseille, 1899.
Lajoux, PEMP, à Reims, 1881.
Lambert, asile de Bron (Rhône), 1901.
Lebeuf, à Bayonne, 1874.
Lenormand, PEMP, à Rennes, 1901.
Leprince, à Paris, 62, rue de la Tour, 1888.
Lieutard, PM, à Sisteron.
Malbot (A.), à Alger, 1900.

MM.

Mallat, à Beauregard, 1895.
Magnes-Lahens, à Toulouse.
Malméjac (F.), PM, à Lille, 1901.
Mansier, à Gannat (Allier), 1901.
Maronneau (G.), PM, à l'hôpital militaire de Mostaganem, 1901.
Masse, à Vendôme, 1886.
Ménier, PEMP, à Nantes, 1901.
Monal (E.), à Nancy, 1903.
Mordagne, à Castelnaudary (Aude), 1887.
Moynier de Villepoix, PEMP, à Amiens, 1903.
Nardin, à Besançon, 1893.
Pajot (Alfred), à Abbeville, 1901.
Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
Pinard, à Angoulême, 1903.
Planchon (Louis), PEP, à Montpellier, 1892.
Plauchud, à Forcalquier, 1877.
Prothière, à Tarare (Rhône), 1895.
Rabot, à Versailles.
Raby, à Moulins, 1887.
Rambaud, à Poitiers, 1892.
Régis (C.), à Carcassonne, 1896.
Rœser, PM, à Paris, 1892.
Roman, PM, à Lyon, 1894.
Rothéa, PM, à Paris.
Schlagdenheuffen, PEP, à Nancy, 1876.
Sigalas, PFMP., à Bordeaux, 1903.
Simon, à Lyon, 1888.
Tardieu, à Sisteron (Basses-Alpes), 1898.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon, 1901.
Vallée (C.), AFMP, à Lille, 1903.
Verne, PEMP, à Grenoble, 1892.
Viaud (T.), PSEMP, à Nantes, 1901.
Vidal, à Ecully (Rhône), 1868.
Vizern (M.), à Marseille, 1892.
Warin, à Villiers-s.-Marne, 1903.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60

Allemagne.

MM.

- Beckurts (H.), PU, à Braunschweig, 1901.
Liebreich (O.), PU, à Berlin, 1893.
Schaer (Ed.), PU, à Strasbourg, 1893.
Schmidt (Ernest), PU, à Marbourg, 1893.
Thoms (Hermann), PU, à Berlin, 1901.

Argentine (République).

- Reyes, Buenos-Aires, 1904.

Autriche-Hongrie.

- Bélohoubek (Aug.), PU, à Prague, 1898.
Fragner (Ch.), à Prague, 1892.
Heger (Hans), Vienne, 1901.
Kremel (Alois), à Vienne, 1903.
Møller (J.), PU, Graz, 1901.
Vogl (Aug. V.), PU, à Vienne.

Belgique.

- Bruylants, PU, à Louvain, 1903.
Derneville, à Bruxelles, 1898.
Dulière, à Bruxelles, 1903.
Duyk, à Bruxelles, 1898.
Jorissen, PU, à Liège, 1905.
Ranwez (F.), PU, à Louvain, 1898.

Brésil.

- Saupato, à Saint-Paul, 1889.

Danemark.

- Møller (H. J.), à Copenhague.
Reimers (M.-N.), à Aarhus, 1903.

Égypte.

- Khouri, à Alexandrie, 1900.

Espagne.

- Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.

États-Unis.

MM.

- Figueroa (Dolorès de), à Matanza, Cuba, 1888.
Kraemer (H.), PU, à Philadelphie, 1904.
Remington (Jos.), PU, à Philadelphie, 1893.
Wood (H.C.), PU, à Philadelphie, 1904.

Grande-Bretagne.

- Mac Alister (Donald), à Cambridge, 1903.
Atkins, à Londres, 1904.
Cartheighe (M.), à Londres, 1867.
Greenish (H.), Londres, 1903.
Griffiths, PEP, à Londres, 1899.
Idris, à Salisbury, 1904.

Grèce.

- Damberghès (A.), PU, à Athènes, 1903.

Guatemala.

- Melgar, à Guatemala, 1901.

Italie.

- Balbiano (L.), PU, à Rome, 1901.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Vitali (Dioscoride), à Bologne, 1894.

Norvège.

- Poulsson, PU, à Christiania (Norvège), 1903.

Pays-Bas.

- Greshoff, à Harlem, 1903.
Van der Wielen (P.), à Amsterdam.
Van Itallie, à Utrecht, 1901.

Portugal.

- Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.

Roumanie.

- Altan (Ant.), à Bucharest, 1901.
Torjescu, à Bucharest, 1892.

Russie.

MM.
 Davidof (D.), P.U., à Varsovie, 1898.
 Ferrein, à Moscou, 1901.
 Pohl (Al.), P.U., à St-Petersbourg, 1898
 Tikomirot, P. U., à Moscou, 1893.

Suède.

Waller, à Vexio (Suède), 1903.

Suisse.

MM.
 Buhner, à Clarens (Vaud), 1903.
 Keller (C. C.), à Zurich, 1898.
 Studer, à Berne, 1867
 Tschirch, P. U., à Berne, 1893.

Turquie.

Apéry, à Constantinople, 1891.
 Bonkowski, à Constantinople, 1898.
 Panas, à Smyrne, 1887.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803).

An- nées.	Présidents (1).	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers (2).
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt	Moringlane.
1813	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866. ?..... Réveil. De 1891 à 1899..... Schmidt.
 De 1866 à 1875..... Baudrimont. De 1899 à 1900..... Sonnié-Moret.
 De 1876 à 1890..... F. Würtz. Depuis 1901..... Guinochet.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

An- nées.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers.
1817	?	?	Robiquet.	Moringlane.
1818	Cadet-Gassicourt	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	Robiquet.	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevallier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	Robiquet.	Martin.
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	(Robiquet. Soubeiran.	»
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	Tassard.
1843	Boutron-Char- lard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Clau- bry.	Véron.	»	»
1848	Bouffigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaffard.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnaud.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	Buignet.	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassard.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»

An- nées.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1871	Lefort.	Mortreux.	Buignet.	Desnoix.
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	{ Buignet. Planchon.	»
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Thibaut.	»	»
1888	Delpech.	Bourquelot.	Planchon.	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	Planchon.	Dreyer.
1893	Bärcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinos.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»

BUREAU POUR 1906

Président :	MM. CRINON.
Vice-Président :	VIRON.
Secrétaire général :	BOURQUELOT.
Trésorier :	VAUDIN.
Archiviste :	GUINOCHET.
Secrétaire annuel :	FRANÇOIS.

COMPTÉ RENDU
DE LA
SÉANCE] PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
DU 10 JANVIER 1906

Compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, pendant l'année 1905 ; par M. GUERBET, secrétaire annuel des séances.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

La prospérité de notre Société ne s'est pas démentie cette année ; comme les années précédentes, le nombre considérable des communications et des présentations, qui ont été faites devant elle, atteste son labeur continu dans la recherche de la vérité.

Je vais bientôt rendre compte de ces travaux et, pour ne pas abuser de votre patience, je le ferai sommairement.

Mais je voudrais auparavant rendre un juste tribut d'hommages à ceux de nos regrettés collègues que la mort a frappés : Boymond, Pierre Vigier et Schaeufèle.

Boymond était membre de notre Société depuis 1876 ; il en devint le secrétaire annuel en 1884, le président en 1894, puis fut nommé membre honoraire en 1903.

Il avait remporté en 1876 la médaille d'or des sciences physiques de notre Société pour sa thèse inaugurale sur *l'urée et son dosage*. Habile praticien, pharmacien érudit, il collabora longtemps à la rédaction du *Répertoire de Pharmacie* et publia un grand nombre de mémoires originaux, parmi lesquels je citerai ceux traitant : de la *qualité des eaux employées en brasserie* ; du *poids des gouttes* ; de la *précipitation des albumines par les corps considérés comme indifférents*, etc.

Boymond s'est éteint à l'âge de 58 ans, entouré de l'estime de tous ses confrères.

Pierre Vigier était l'un de nos plus anciens collègues. Il montra de bonne heure des aptitudes remarquables pour la chimie. Alors qu'il était encore interne en pharmacie, il obtint à l'état cristallin un certain nombre de *phosphures métalliques*, parmi lesquels le *phosphure de zinc*, qui a pris place dans la thérapeutique. Nous lui devons encore d'autres médicaments aujourd'hui couramment employés : la *teinture d'iode*, l'*huile grise*, le *benzoate de bismuth*, les *phosphates et glycérophosphates*, dont sa clairvoyance très sûre avait prévu le brillant avenir.

Elu secrétaire annuel de notre Société en 1873, il en fut le président en 1882. Sa haute compétence professionnelle, l'étendue de ses connaissances le firent désigner comme membre de la Commission du Codex et les services qu'il y rendit lui valurent la croix de la Légion d'honneur. Je suis sûr d'être votre fidèle interprète en m'inclinant respectueusement devant la mémoire du pharmacien éminent, du savant qu'était Pierre Vigier.

Schaeuffèle, pharmacien-major de 1^{re} classe en retraite, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, docteur en médecine et docteur en droit, est mort cette année à Toulouse, qu'il habitait depuis quelques mois à peine.

Né le 22 mars 1834 à Thann (Haut-Rhin), il entra dans l'armée le 19 août 1859 comme pharmacien sta-

giaire, parvint au grade de pharmacien-major de 1^{re} classe, et prit sa retraite par anticipation le 16 février 1887. Il faisait partie de notre Société depuis 1879; il en devint membre honoraire en 1900.

Schaeuffèle a laissé parmi nous le souvenir d'un pharmacien instruit; ses publications portent la marque de son esprit et de ses connaissances aussi variées qu'étendues.

Enfin, je salue respectueusement dans la mort deux de nos membres correspondants : Riestch, professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Marseille, Schmitt, professeur à l'Université catholique de Lille, et Ramon Codina y Langlin pharmacien à Barcelone.

Vous le voyez, Messieurs, nos pertes sont cruelles; mais notre Société, déjà centenaire, leur survit. Elle se rajeunit tous les ans par l'entrée de nouveaux membres, jaloux d'égaliser leurs anciens en suivant leur exemple. Ce sont pour cette année : MM. Thibaut, Goris, Lefèvre, Fourneau, Breteau, Gallois et Cordier; qu'ils soient les bienvenus parmi nous.

Comme correspondants nationaux, vous avez choisi MM. Goret, de Montreuil, et Crouzel, de la Réole, et vous avez élu correspondants étrangers MM. les professeurs Kremel, de Vienne, et Jorissen, de Liège, dont vous appréciez les beaux travaux.

Ceux qui ont été communiqués cette année aux séances de notre Société ne sont pas moins importants; ils sont très nombreux et très variés, aussi variés que la science elle-même, dont chacun de nous voit des aspects différents suivant ses aptitudes et la tournure de son esprit.

J'essaierai cependant de les classer et je vous entretiendrai d'abord de ceux qui ont trait à la chimie proprement dite et dont on ne prévoit pas actuellement l'application à la pharmacie; puis je parlerai de ceux qui intéressent de près ou de loin notre profession.

M. Moureu, dont nous admirons l'activité, a pour-

suivi ses études sur les dérivés acétyléniques : en faisant réagir l'éther orthoformique sur l'acétylène dibromomagnésien, il a obtenu le diacétal, qui lui donnera peut-être dans la suite le dialdéhyde acétylénique encore inconnu.

En collaboration avec M. Lazennec, M. Moureu a condensé les nitrites acétyléniques avec les alcools et les phénols sodés. Il a préparé ainsi des produits d'addition bien définis, dont la formation montre une fois de plus leur caractère incomplet.

Incomplets aussi sont les composés sur lesquels M. Bougault étudie l'action de l'acide hypoiodéux nasissant. Vous savez, Messieurs, que notre collègue a découvert une réaction qui porte aujourd'hui son nom et qui permet de fixer les éléments de cet acide sur les composés porteurs de liaisons éthyléniques. M. Bougault applique cette fois sa réaction aux acides éthyléniques γ δ , comme l'acide allylacétique, et il obtient des lactones iodées dont il poursuit l'étude.

Depuis longtemps, les chimistes qui s'occupent d'analyse minérale cherchaient en vain un bon réactif de la soude. Le bimétaantimoniate de Frémy est, en effet, bien souvent infidèle ; surtout lorsque, au lieu de le préparer de toutes pièces, on se sert, comme on le fait habituellement, du sel fourni par le commerce. M. Bougault nous donne la formule facile à exécuter d'une dissolution de pyroantimoniate acide de potassium, qui permet de décèler la soude avec certitude dans les dissolutions même peu concentrées de ses sels. Si l'on amorce la réaction avec une trace de pyroantimoniate de soude, elle est encore positive avec $\frac{4}{10}$ de milligramme de chlorure de sodium.

Pour ne pas sortir de la chimie minérale, je vous parlerai ici des belles recherches de M. Moureu sur les gaz rares des sources thermales. Il vous avait montré précédemment la présence de l'hélium dans le gaz de quatorze sources, que MM. Curie et Laborde avait indiquées comme radioactives. Etendant ses recherches à

d'autres sources encore, tant françaises qu'étrangères, M. Moureu retrouve toujours l'hélium dans le gaz de ces sources. Or, M. Ramsay a montré que l'hélium pouvait être produit par la transformation de l'émanation du radium ; M. Moureu en conclut que l'hélium des sources radifères provient sans doute de cette transformation.

Afin de pouvoir retrouver facilement l'hélium, M. Moureu avait eu soin d'isoler d'abord, pour chaque source étudiée, les gaz rares qu'elle renfermait. Il a pu ainsi constater que ces gaz rares, hélium, néon, argon, crypton, xénon, forment une partie souvent considérable de l'atmosphère de ces sources. C'est ainsi que leur mélange constitue les $6 \frac{1}{2}$ p. 100 des gaz de l'eau de Mézières (Côte-d'Or). La présence de ces éléments, encore inconnus il y a peu d'années, permettra peut-être un jour d'expliquer l'action thérapeutique si mystérieuse de ces eaux minérales.

Le problème de la constitution des alcaloïdes est toujours d'actualité et le sera longtemps encore à cause des grandes difficultés qu'il présente. Ces difficultés n'ont pas arrêté MM. Moureu et Valeur, qui se sont attachés à l'étude de la *spartéine*. Après avoir vérifié que cet alcaloïde était un corps saturé, et qu'il n'avait aucun groupe méthyle relié à l'azote de sa molécule, MM. Moureu et Valeur ont fait agir sur lui l'iodure de méthyle, dans l'espoir d'obtenir des résultats analogues à ceux qui ont conduit Willstaetter à la connaissance de la constitution et à la synthèse de la cocaïne. Cette méthode leur a permis d'obtenir deux iodhydrates d'iodométhylates de spartéine isomériques, dédoublables tous deux par la chaleur en fournissant le même iodhydrate de spartéine. Ils déduisent de leurs expériences et des faits actuellement connus sur cet alcaloïde que sa formule de constitution comporte deux noyaux bicycliques, reliés symétriquement à un groupe méthylénique. Cette formule paraît très vraisemblable ; nous pouvons espérer que de nouveaux faits viendront

encore le confirmer et que MM. Moureu et Valeur arriveront un jour à la synthèse de la spartéine.

La nature nous fournit dans la cocaïne un précieux anesthésique, qui a déjà évité ou atténué bien des douleurs humaines. Cet alcaloïde présente cependant le grand défaut d'être très toxique et l'on cherchait depuis longtemps un agent moins dangereux et capable de le remplacer. M. Fourneau est arrivé à une élégante solution du problème en préparant par synthèse un nouvel alcaloïde anesthésique, la *stovaine*, qui présente le précieux avantage d'être beaucoup moins toxique que la cocaïne.

Poursuivant ses travaux, M. Fourneau a voulu imiter la nature et préparer de toutes pièces l'*éphédrine*, alcaloïde mydriatique naturel retiré de l'*Ephedra vulgaris*. S'il n'est pas encore parvenu au but qu'il s'est fixé, il a pu cependant obtenir toute une série de composés, présentant la composition de l'*éphédrine* et si voisins de celle-ci, que l'on peut espérer voir bientôt le succès couronner ses efforts.

M. François s'intéresse aussi aux alcaloïdes. En étudiant les *iodomercures d'amines*, il a donné, en effet, le principe de la méthode qui conduira vraisemblablement à la connaissance exacte des *iodomercures d'alcaloïdes*. Ceux-ci se précipitent à l'état de mélanges lorsqu'on traite les solutions d'alcaloïdes par le réactif de Valsér.

M. François a montré comment on pouvait obtenir purs les *iodomercures* de méthylamine, d'aniline, de pyridine et il est bien probable que sa méthode est applicable aux alcaloïdes.

Le *chlorhydrate neutre de quinine* cristallise dans l'eau avec deux molécules et demie d'eau de cristallisation. Si on le fait cristalliser dans l'alcool, le sel obtenu ne présente plus la même composition et sa teneur en quinine est variable. M. Carrette a étudié les conditions qui doivent être remplies pour obtenir, dans ce cas, des *chlorhydrates de quinine cristallisés* de composition bien

définie. En faisant cristalliser ce sel dans l'alcool absolu, il l'obtient avec une molécule d'alcool de cristallisation. Dans l'alcool un peu aqueux, ce sel cristallise au contraire avec une molécule d'eau et une molécule d'alcool. Si l'on expose à l'air humide ces deux chlorhydrates cristallisés avec de l'alcool, ils fixent peu à peu l'eau de l'atmosphère, qui vient remplacer dans les cristaux l'alcool qu'ils renferment et, après un temps suffisant d'exposition, on obtient le chlorhydrate à deux molécules et demie d'eau de cristallisation.

M. Léger a poursuivi cette année l'étude des aloès, qui lui a déjà fourni tant de résultats intéressants. Il a retiré de l'aloès de Natal, entre autres produits, la méthylnataloémodine, que l'acide chlorhydrique fumant transforme à 130° en une trioxyméthylantraquinone, la nataloémodine; puis M. Léger a préparé en grand nombre de dérivés de ces deux composés. Devant ces résultats, on est vraiment émerveillé que notre savant collègue soit arrivé à retirer de l'aloès tant de produits définis; l'aspect résineux de cette drogue ne poussait guère les chimistes à en extraire des produits cristallisés et rien ne faisait prévoir une moisson aussi abondante.

L'étude des ferments solubles, si chère à M. Bourquelot, se poursuit toujours avec ardeur et succès dans son laboratoire. Dès 1901, notre éminent collègue publiait une méthode générale de recherche, dans les végétaux, du sucre de canne et des glucosides dédoublables par l'émulsine. Mettant cette méthode en application, il s'est attaché depuis cette époque à rechercher, puis à extraire à l'état de pureté les glucosides végétaux. Il a pu caractériser leur présence dans un grand nombre de plantes et ses travaux en collaboration avec son élève M. Hérissey nous ont valu, en 1902, la découverte de la préparation de l'*aucubine*, glucoside de l'*Aucuba japonica*. Cette année, avec l'aide de son élève M. Danjou, il a découvert et préparé le glucoside du sureau noir, la *sambunigrine*, que l'on peut extraire aussi des feuilles du sureau pyramidal. Ce composé cristallise en longues

aiguilles soyeuses, incolores, inodores, à saveur douceâtre, puis amère, fusibles à 151°-152°. Il est très soluble dans l'eau, dans l'alcool, assez soluble dans l'éther acétique, insoluble dans l'éther ordinaire. Il est lévogyre et dédoublable par l'émulsine en glucose, acide cyanhydrique et aldéhyde benzoïque : une molécule de glucoside fournit ainsi une molécule de chacun de ces produits de dédoublement.

La fécondité de la méthode de M. Bourquelot n'est évidemment pas épuisée et nous verrons certainement sortir de son laboratoire bien d'autres glucosides encore inconnus.

Je n'en veux pour preuve que la récente découverte par M. Hérissey du glucoside du laurier-cerise, que bien des savants avant lui avaient cherché, sans succès, à préparer. Ce nouveau composé, que notre jeune collègue appelle *prulaurasine*, est bien différent du produit mal défini, extrait du laurier-cerise par Lehmann, et nommé par lui *laurocératine*. Il possède la même composition élémentaire que la *sambunigrine*, est lévogyre comme elle et se dédouble de même, sous l'action de l'émulsine, en fournissant, dans les mêmes proportions : de l'acide cyanhydrique, du glucose et de l'aldéhyde benzoïque. La *prulaurasine* pourrait donc être confondue avec la *sambunigrine*, si son point de fusion (120°), son pouvoir rotatoire et ses coefficients de solubilité ne l'en distinguaient nettement. Ces deux glucosides sont d'ailleurs isomères avec l'amygdalonitrile-glucoside, que Fischer a obtenu il y a quelques années par le dédoublement partiel de l'amygdaline, sous l'action des ferments solubles de la levure de bière ; de sorte que l'on connaît actuellement trois des nombreux isomères que comporte la formule de ces glucosides.

M. Goris a étudié la noix de cola fraîche et en a retiré un nouveau composé cristallisé qu'il nomme *kolatine*. L'acide sulfurique étendu le dédouble en glucose et en un composé d'allure phénolique, donnant une coloration verte avec le perchlorure de fer. La *kolatine* est bien

distincte de la kolanine de Knebel, et son dédoublement ne donne pas de caféine, comme le fait l'extrait blanc de cola obtenu autrefois par M. Bourquelot et que M. Choay prépare industriellement aujourd'hui. M. Goris poursuit l'étude de la kolatine et nous donnera bientôt son mode de préparation.

Avec M. Barillé, nous entrons dans la pratique de la pharmacie. Le formulaire des hôpitaux militaires prescrit l'emploi de l'eau de laurier-cerise pour la préparation des solutions d'alcaloïdes destinées à l'usage hypodermique. Or, notre collègue a observé que ces solutions laissaient bien souvent déposer un précipité contenant une partie du principe actif. Recherchant la cause de ce phénomène, il a pu constater que l'eau de laurier-cerise, récemment préparée, ne donne pas lieu à la formation de ces précipités, qui prennent naissance, au contraire, quand l'eau distillée a seulement un mois de date. Ces précipités sont d'ailleurs d'autant plus importants que l'eau distillée de laurier-cerise est plus vieille. L'observation montre, d'autre part, que ni l'acide cyanhydrique, ni l'aldéhyde benzoïque n'interviennent dans ces précipitations et M. Barillé les attribue à la présence, dans l'eau de laurier-cerise, d'un principe spécial, qui s'y formerait sous l'influence de l'air et de la lumière. Quoi qu'il en soit, l'eau de laurier-cerise, étant conservée de longs mois dans nos officines, ne doit pas être employée à la préparation des solutions d'alcaloïdes.

Vous savez, Messieurs, que nous aurons bientôt une nouvelle édition du Codex; plusieurs d'entre vous y travaillent avec ardeur et M. Grimbart vous a communiqué les nouvelles formules qu'il avait été chargé d'élaborer pour le *sirop iodotannique* et le *vin iodotannique phosphaté*.

Ayant eu à examiner une eau oxygénée du commerce, M. Grimbart a été frappé de ce fait qu'elle donnait avec le nitrate d'argent un précipité rouge brique, soluble dans l'acide azotique. Ce précipité n'était autre que de

l'arséniat d'argent. M. Grimbert, précipitant l'arsenic par l'hypophosphite de sodium, suivant le procédé de M. Bougault, en a trouvé 0^{gr},02 par litre. Voilà une impureté bien inattendue et extrêmement dangereuse. Nos confrères feront bien, à l'avenir, d'essayer à ce point de vue les eaux oxygénées que leur fournit le commerce et que l'industrie prépare en grand aujourd'hui, sans beaucoup se soucier de les obtenir pures.

L'examen attentif des drogues, à leur entrée dans son officine, doit d'ailleurs vivement préoccuper le pharmacien, de même que la séparation des médicaments dangereux, car notre profession est une de celles sur lesquelles les tribunaux font peser les responsabilités les plus lourdes et parfois les moins justifiées. La connaissance exacte des propriétés toxiques des produits si nombreux, qui entrent dans nos pharmacies, nous intéresse donc très vivement et nous sommes reconnaissants à M. Villejean d'avoir appelé notre attention sur la *grande toxicité des nitrites*, à peine mentionnée dans les traités de toxicologie. Il est à désirer que le nouveau Codex comprenne ces sels dans le groupe des *Separanda*.

La grande différence de prix qui existe entre l'*antipyrine* et le *pyramidon* a incité des commerçants peu scrupuleux à mélanger au second des proportions plus ou moins considérables de la première. M. Patein nous a fait connaître un procédé de recherche et de dosage de l'antipyrine dans un pareil mélange. Ce procédé est fondé sur la propriété que possède l'antipyrine de se combiner au formol, en donnant un composé à peu près insoluble dans l'eau; tandis que le pyramidon, non intéressé par la réaction, reste en dissolution.

Tous les ans, M. Patein apporte une importante contribution à l'étude des liquides pathologiques et physiologiques. Cette année, ses études ont porté sur le *lait de femme*. Le dosage pondéral de la caséine de ce lait présente certaines difficultés. L'une des plus importantes réside dans la petite quantité de lait dont dis-

pose, le plus souvent, le pharmacien. M. Patein, en perfectionnant le procédé Adam, arrive à doser dans 10^{cm³} de lait de femme : le beurre, la caséine, le lactose et les cendres. Il précipite pour cela la caséine du lactosérum en additionnant celui-ci de la quantité exactement nécessaire d'acide acétique. Quand cette condition est remplie, le liquide, séparé par filtration du caséum formé, ne précipite ni par l'acide acétique, ni par le réactif d'Esbach. Avec l'aide de son élève M. Deval, M. Patein a appliqué son procédé au dosage de la caséine dans les laits d'un grand nombre de nourrices. Voici, brièvement exposés, les résultats qu'il a obtenus : dans les premiers dix jours après l'accouchement, la teneur en caséine est très élevée et voisine de 48^{gr} par litre de lait; puis elle diminue rapidement pour devenir égale à 8^{gr} ou 10^{gr} après le premier mois. Ce n'est que très exceptionnellement, chez les femmes n'allaitant pas régulièrement, que la teneur en caséine s'élève aux chiffres de 20^{gr} et 30^{gr}, souvent donnés comme normaux.

Il existe actuellement plus de vingt procédés différents pour *rechercher dans l'urine les pigments biliaires*. Tous reposent sur l'oxydation de la bilirubine et sa transformation en biliverdine, dont la teinte verte est facile à observer. Aucun de ces procédés n'est parfait et M. Grimbert observe que cette imperfection est due à la présence simultanée dans l'urine d'autres pigments que les pigments biliaires. Il propose un nouveau procédé, qui consiste à isoler ces derniers en les précipitant dans l'urine par le chlorure de baryum. Le précipité, formé de sulfate, de phosphate et de bilirubinate de baryum, est délayé dans 4^{cm³} d'alcool à 90°, renfermant 5 p. 100 de son volume d'acide chlorhydrique. On porte le tout au bain-marie bouillant pendant une minute environ. Si l'urine ne renferme pas de pigments biliaires, l'essai ne se colore pas. Si elle renferme, au contraire, de la bilirubine, celle-ci s'oxyde sous l'action de la chaleur et de l'acide chlorhydrique et se transforme en biliverdine, qui colore l'essai en

vert. Parfois cependant, le liquide prend une teinte brunâtre ; il suffit alors d'ajouter II gouttes d'eau oxygénée à 10 volumes et de chauffer de nouveau, pour voir apparaître la teinte verte de la biliverdine.

M. Guinochet s'intéresse aux questions d'hygiène et particulièrement à la stérilisation des eaux. Il a eu l'occasion d'étudier le fonctionnement de bougies Chamberland en service depuis plus de vingt ans et qui, pendant cette longue durée, avaient été nettoyées régulièrement à la brosse, puis stérilisées en la plongeant dans des dissolutions de permanganate de potassium et de bisulfite de sodium. Il a pu constater que ces bougies avaient entièrement conservé leur propriété primitive d'arrêter les microbes.

Tels sont, Messieurs, nos travaux brièvement résumés. Si nombreux qu'ils soient, ils ne représentent pas complètement l'activité de notre Société. Il faut y joindre encore ceux de nos membres correspondants que nous a présentés notre secrétaire général, M. Bourquelot. Ils comprennent : une note de M. le P^r Damborgis, d'Athènes, sur la *composition des hiérons d'Esculape*; une autre de M. le P^r Van Itallie, d'Utrecht, sur *l'existence d'un glucoside cyanhydrique dans le Thalictrum aquilegifolium*; une autre encore de M. le P^r Guigues, de Beyrouth, sur *les pâtes de gluten pour diabétiques*; deux autres enfin de M. Warin sur *le dosage des principes actifs des préparations de bourdaine et de cascara sagrada*.

M. Bourquelot vous a communiqué aussi les travaux effectués par ses élèves MM. Lemeland et Marchadier. Le premier a étudié la *composition de la gomme du Feronia elephantum*; le second, les *oxydations produites par les anaéroxydases*.

Enfin M. le Secrétaire général vous a transmis une note de M. Lacroix, pharmacien à Paris, sur les *combinaisons de la quinine avec l'acide formique*.

M. Barillé vous a présenté, au nom de M. Pellerin, pharmacien-major de 4^{re} classe à Lille, un travail ayant

pour titre : *Détermination, dans le dosage du plomb, de l'erreur imputable à l'emploi des filtres Schleicher et Schüll, et un Guide pratique de l'expert chimiste en denrées alimentaires.*

Enfin notre Société a reçu un très grand nombre de notes imprimées et de brochures qu'il serait intéressant de passer en revue; mais je craindrais d'abuser de votre patience.

Je ne veux cependant pas manquer à l'agréable devoir de rappeler les distinctions honorifiques obtenues par quelques-uns des nôtres. M. le P^r Guignard, directeur de notre École et membre associé national de notre Société, a été nommé officier de la Légion d'honneur; M. Barthe, professeur agrégé à l'École de pharmacie de Bordeaux l'un de nos membres correspondants, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Notre sympathique collègue M. Grimbert, M. Guerbet, plusieurs de nos membres correspondants : MM. Debionne, professeur de pharmacie et de matière médicale à l'École de médecine et de pharmacie d'Amiens; Hérail, professeur à l'École de médecine et de pharmacie d'Alger; Viaud, professeur suppléant à l'École de médecine et de pharmacie de Nantes, ont été nommés officiers de l'Instruction publique; enfin nos collègues MM. François et Charles Paul Thiébault ont reçu les palmes académiques.

Tel est, Messieurs, l'exposé succinct des actes de notre Société. Elle mérite toujours, vous le voyez, la bonne renommée que lui ont acquise les pharmaciens éminents qui l'ont fondé.

Aussi, j'ai pleine conscience de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant votre secrétaire annuel et je vous remercie de votre bienveillance.

Rapport sur le prix des thèses à la Société de Pharmacie de Paris (Section des sciences physico-chimiques, 1904-1905), par une commission composée de MM. GEORGES, THIBAUT et BRETEAU, rapporteur.

MESSIEURS,

Dans votre séance du mercredi 4 octobre, vous avez nommé une commission composée de MM. Georges, Thibault et Breteau, pour examiner les thèses de chimie brigant les récompenses de la Société de Pharmacie.

En qualité de rapporteur, je viens donc, au nom de la commission, vous exposer les résultats de notre examen et les raisons de notre classement.

Vous voudrez bien excuser les fautes dues à mon inexpérience de rapporteur : c'est un début. Un écrivain célèbre a dit : « L'indulgence est la charité de l'intelligence. » Je suis donc, Messieurs, tout à fait rassuré.

Deux thèses seulement ont été présentées : l'une par M. Cothereau : *Etude sur la recherche du mouillage dans le lait par le réfractomètre*; l'autre par M. Marchadier : *Contribution à l'étude des ferments solubles oxydants indirects*.

Deux thèses seulement, l'une de chimie analytique, l'autre de chimie biologique; pas une thèse de chimie pure.

Y aurait-il un arrêt dans les travaux de recherche? Je n'en veux rien croire. La chimie pure serait-elle délaissée? Je suis assuré du contraire. Ne s'empresse-t-on plus à mériter vos récompenses? Le nombre des thèses de sciences naturelles qui vous sont soumises prouverait au besoin mon erreur. Sans nous répandre en regrets inutiles pour le présent, souhaitons pour l'avenir qu'il nous soit présenté d'excellents travaux de chimie.

M. Cothereau a pensé que nous n'étions pas suffisamment armés pour déceler le mouillage du lait, et, avec un labeur digne de tous éloges, il a amassé de précieux documents analytiques dans le but de

démontrer la supériorité de son procédé. Le procédé de recherche du mouillage du lait par la réfractométrie du petit-lait a été indiqué par MM. Villiers et Berthault. Le lait naturel donne un petit-lait dont le pouvoir réfringent varie dans des limites assez restreintes; le pouvoir réfringent d'un lait mouillé est tout autre. Il a semblé à M. Cothureau que cette méthode d'examen n'avait pas reçu toute l'application désirable, étant donnés, nous dit-il, *les résultats précis* fournis par les expériences de MM. Villiers et Berthault. Il a donc étendu l'observation réfractométrique à un grand nombre d'échantillons de lait de toute provenance et de composition très diverse.

L'auteur critique tout d'abord, comme il convient, les diverses méthodes employées pour rechercher le mouillage dans le lait; il montre l'insuffisance des seules déterminations densimétriques; aux méthodes chimiques proprement dites, il reproche leur manque de rapidité et leur *peu de certitude*; il n'accorde aux données tirées de l'analyse complète que de *vagues probabilités*. M. Cothureau ne trouve le salut, le signe, le critérium que dans les méthodes s'appuyant sur certaines propriétés physiques spéciales, entre autres la réfractométrie du petit-lait et la cryoscopie.

L'instrument de mesure réfractométrique dont s'est servi M. Cothureau est l'oléoréfractomètre de MM. Ferdinand Jean et Amagat. Cet appareil est, d'après lui, très employé pour la détermination de l'indice de réfraction des huiles; indice de réfraction n'est peut-être pas très exact, puisqu'on n'observe en fait qu'une déviation mesurée arbitrairement. Il eût été sans aucun doute plus utile de déterminer véritablement les indices de réfraction à l'aide du réfractomètre Féry, par exemple.

Pour les moyennes réfractométriques, il est indispensable, dans la préparation du petit-lait, de suivre exactement le mode opératoire indiqué. Les données ne sont plus comparables dès qu'on s'en écarte et les déduc-

tions qu'on en peut tirer ne sont alors d'aucune utilité :

« A un volume déterminé de lait, on ajoute un demi-volume d'acide acétique à 1 p. 100; on porte le mélange un instant à l'ébullition dans un ballon muni d'un réfrigérant ascendant. »

Après de nombreuses observations faites sur des laits d'origine différente, de composition variée, sur des laits individuels et sur des laits de mélange, M. Cothureau a trouvé que la déviation réfractométrique du petit-lait demeure comprise entre 39 et 44 divisions de l'oléoréfractomètre.

Par de nombreux examens, il cherche ensuite à constater l'influence que peuvent exercer sur la déviation réfractométrique la nourriture, l'âge du lait, son mode de prélèvement.

De ses chiffres d'analyse, il résulte qu'un lait de dépôt, quelles que soient son origine et sa composition, devra toujours donner un petit-lait ayant à l'oléoréfractomètre une déviation au moins égale à 39 divisions. Une déviation inférieure indiquera un mouillage.

Quand il s'agit de laits individuels, la déviation réfractométrique paraît être en défaut pour la recherche du mouillage.

On sait que l'addition, à faible dose, de glycérine au lait, fausse les observations cryoscopiques et que le mouillage peut passer ainsi inaperçu. Il est bien évident, nous dit M. Cothureau, que le falsificateur aurait recours à ces additions pour dissimuler le mouillage le jour où la cryoscopie servirait de base à la recherche de cette fraude. Il montre ensuite que l'addition de bicarbonate de soude et de glycérine, bien que faussant l'observation cryoscopique, n'empêche pas de constater le mouillage par l'observation réfractométrique.

Mais si on ajoute la quantité de lactose enlevée au lait par le mouillage, la déviation réfractométrique reste normale. Il est vrai que, dans ce cas, le point cryoscopique serait anomal.

La méthode réfractométrique ne saurait donc, à elle

seule, permettre d'affirmer le mouillage. Il faut contrôler ses résultats par d'autres; c'est une indication précieuse à ajouter à d'autres données; mais il faut toujours en revenir aux vieilles méthodes: dosages de l'extrait, du beurre et du sucre de lait; méthodes qui sont peut-être longues, mais qui sont encore assez sûres et assez pratiques.

Se fondant sur ce que la déviation réfractométrique totale du petit-lait résulte, d'après ses expériences, de l'ensemble des déviations apportées par chacun de ses éléments constitutifs: lactose, cendres, substances albuminoïdes, citrates, etc., M. Cothureau conclut que la méthode réfractométrique est supérieure à la méthode cryoscopique.

L'auteur tire cependant de ses travaux la conclusion très sage que voici: « Il ne faudrait pas croire que l'analyse complète, indispensable pour déterminer la valeur alimentaire d'un lait, soit toujours absolument sans défauts pour apprécier le mouillage; la déviation réfractométrique du petit-lait venant s'ajouter aux données de l'analyse chimique permet de se prononcer avec certitude sur ce point important dans les limites et dans les conditions que nous nous sommes efforcés d'établir. »

Le travail de M. Cothureau est très intéressant, puisqu'il nous donne un élément de plus dans l'appréciation du mouillage du lait; il est très précieux par les données de plus de 130 (exactement 133) analyses de laits d'origine connue, comprenant la densité, l'extrait, les cendres, le beurre, le lactose, les substances albuminoïdes, la densité du petit-lait, l'extrait du petit-lait, la déviation oléoréfractométrique.

Songez, Messieurs, à ce travail de bénédictin; il mérite un encouragement, une récompense, pour les précieux documents qui y sont contenus.

M. Marchadier a présenté une *Contribution à l'étude des ferments solubles oxydants indirects* et s'est

attaché, dans cette contribution, à mettre en évidence la *similitude des oxydations produites par les ferments directs et des oxydations qui résultent de l'action des ferments indirects*. On entend par ferments solubles oxydants indirects, ou anaéroxydases, des substances empruntant l'oxygène d'oxydation non à l'air, mais à certains peroxydes dont l'eau oxygénée peut être considérée comme le type.

Dans son travail, M. Marchadier nous met d'abord en garde contre le réactif « teinture de gayac » ; il nous montre combien il est infidèle dans la recherche des ferments oxydants. M. Bourquelot en avait déjà fait la remarque dès 1897 ; moi-même, j'ai signalé, en 1899, les erreurs qu'on pouvait commettre avec ce réactif. La teinture de gayac doit être absolument rejetée, et on doit y substituer, pour la recherche des oxydants directs et indirects, l'eau distillée, pure de cuivre et saturée de gayacol cristallisé. L'eau oxygénée employée comme réactif doit être préalablement neutralisée par agitation avec du carbonate de calcium. M. Marchadier consigne excellemment toutes ces remarques, toutes très utiles ; car « tous ces petits obstacles, nous dit-il, « semés sur la route de l'expérimentateur, sont autant « d'invitations à la prudence. Si la recherche des « oxydants indirects n'est pas difficile, elle est délicate. « Il faut donc la conduire avec soin, sans hâte, en « s'aidant de réactifs toujours très bien préparés, « d'instruments toujours propres, et traités par l'eau « bouillante au moment même de l'emploi. » A propos de rapport de parenté des toxines microbiennes et des ferments solubles, M. Marchadier écrit cette phrase profonde, qui vaut un chapitre de critique, et que je livre à vos méditations ; « le nombre de ces agents nouveaux (ferments solubles) s'est d'ailleurs accru rapidement avec le nombre des chercheurs. » Il aurait pu ajouter, en ce qui concerne les ferments oxydants, que la confusion règne par suite de la diversité de mauvais réactifs et de l'insuffisance de certaines précautions

élémentaires. On n'a encore pu préparer aucun ferment soluble à l'état de pureté; il est donc vain de discourir sur leur nature exacte; aussi M. Marchadier n'a-t-il rien avancé sur ce point. Il doit être félicité pour avoir résisté à la tentation très grande d'édifier quand même une théorie sur des résultats incomplets.

On sait que les anaéroxydases jouent un rôle prépondérant dans nombre de phénomènes biologiques : on les a même déjà utilisées en thérapeutique. Mais ce qui est surtout à retenir, et c'est ce que M. Marchadier s'efforce, par des citations, à mettre en lumière, c'est que le lait bouilli n'est plus du lait, comment dirai-je?... actif — c'est du lait privé de ses ferments agissants utiles; — que, de plus, les laits des divers mammifères ne sont pas, au point de vue des zymases, absolument identiques. Le lait de femme notamment diffère sensiblement, sous ce rapport, du lait de vache. C'est donc une faute, semble-t-il, et c'est l'opinion de M. Marfan, que de substituer à l'allaitement maternel l'allaitement par le lait de vache. N'est-ce pas une faute plus grave que de détruire les ferments par la stérilisation? M. Marchadier a eu raison de rappeler ce fait très important au point de vue de l'assimilation du lait.

Mais M. Marchadier s'est surtout efforcé à mettre en évidence la similitude des réactions produites par les anaéroxydases et les aéroxydases. C'est la partie personnelle de son travail. La solution d'anaéroxydase qu'il emploie est obtenue par macération aqueuse de gruau, de son, de maïs, etc.

Par l'action d'une anaéroxydase sur la vanilline, il obtient la déhydrodivanilline. M. Lerat avait opéré la même transformation avec l'aéroxydase des champignons. M. Bougault avait oxydé la morphine par un ferment soluble du *Russula delica*. M. Marchadier réalise la même réaction avec un ferment soluble oxydant indirect. Il poursuit la similitude d'action vis-à-vis du gayacol, de l'hydroquinone, du phénol, des créosols, du thymol, des naphthols, etc., etc. M. Marchadier constate

en outre que la température a une influence variable suivant l'origine des ferments et les conditions de l'expérience, que les émanations cathodiques sont sans influence sur la marche des réactions fermentaires oxydantes.

Il résulte ainsi du travail de M. Marchadier que les ferments solubles oxydants indirects si largement répartis dans les règnes végétal et animal et capables de résister à l'alcool même concentré, à des températures relativement élevées, ainsi qu'à de nombreux antiseptiques, peuvent amener l'altération lente de nombreux produits pharmaceutiques dans lesquels, sans s'en douter, le praticien les a introduits, comme par exemple, les alcoolatures et teintures médicinales.

La thèse de M. Marchadier est un excellent exposé de la question des ferments solubles oxydants indirects, et de plus, elle contient une notion nouvelle importante : similitude d'action des aéroxydases et des anaéroxydases.

En résumé, les deux travaux proposés méritent d'être récompensés; cependant votre commission a estimé que la thèse de M. Marchadier devait être classée avant celle de M. Cothereau.

En conséquence, votre commission vous propose de décerner :

La médaille d'or à M. Marchadier ;

La médaille d'argent à M. Cothereau.

Rapport sur le prix des thèses à la Société de Pharmacie de Paris (Section des sciences naturelles 1904-1905), par une commission composée de MM. COLLIN, président, VIRON et BOCQUILLON, rapporteur.

MESSIEURS,

Votre commission a eu à examiner sept thèses de la section des sciences naturelles et pharmacie; trois

de ces thèses avaient pour objet la matière médicale, trois la chimie biologique et une l'histoire de la pharmacie.

De prime abord, nous dirons que toutes constituent d'excellents travaux et, devant l'importance sensiblement égale que présentent quatre de ces thèses, votre commission a éprouvé quelque embarras pour établir son classement et a vivement regretté que les rigueurs de notre règlement ne lui permettent pas de décerner plus de récompenses.

Je vais vous exposer aussi brièvement que possible le résultat des recherches des compétiteurs, dans lesquelles nous constatons des sujets nouveaux et des faits trouvés souvent très intéressants.

M. A. Charlier, docteur en pharmacie, interne des hôpitaux, présente une thèse intitulée : *Contribution à l'étude anatomique des plantes à gutta-percha et d'autres Sapotacées*. Ce travail d'anatomie végétale pure, effectué dans le laboratoire de M. le professeur Guignard, a une grande portée scientifique et une utilité pratique que l'on ne pourrait méconnaître.

En effet, le Muséum de Paris avait reçu d'un naturaliste envoyé en mission par le gouvernement, environ un millier de jeunes plants d'arbres considérés comme producteurs de la gutta-percha et destinés à être propagés dans certaines de nos colonies.

M. A. Milne Edwards pensa que, avant de transporter ces plants dans les colonies et de les mettre en culture, il serait bon de s'assurer d'abord que les plants en question appartenaient bien à des espèces susceptibles de fournir le produit déterminé. En effet, sur douze espèces confiées à M. le professeur Guignard, quatre seulement méritaient d'être cultivées.

M. Charlier a entrepris l'étude anatomique de la racine et de la tige des Sapotacées et, s'inspirant des travaux de M. le professeur Jungfleisch qui avait démontré, le premier, que les feuilles de plantes à gutta pouvaient être employées pour l'extraction de ce produit, il a porté

toute son attention sur la recherche du latex dans les feuilles.

Son travail est divisé en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, qui est consacré à l'historique, l'auteur expose le plan et la méthode qu'il a adoptés.

Dans le chapitre II, qui est consacré à la structure anatomique de la racine, il étudie dans tous ses détails les structures primaire et secondaire du *Palaquium gutta* et d'un certain nombre d'espèces du même genre ; il envisage au même point de vue les racines de plusieurs espèces des genres *Paysona*, *Lucuma* et *Mimusops*.

Dans le chapitre III, M. Charlier étudie la structure anatomique de la tige dans les mêmes espèces.

Le chapitre IV est consacré à la structure anatomique de la feuille de ces espèces et dans les genres *Achras* et *Sideroxyylon*.

Dans la racine, les laticifères apparaissent dans la région libérienne, mais avant la différenciation des tubes criblés et avant la formation des vaisseaux du bois.

Dans la tige, les laticifères sont situés dans le parenchyme cortical, puis traversent les amas scléreux du péricycle ; les laticifères sont souvent envahis par des thyllés dans lesquels sont des cristaux d'oxalate de calcium ; beaucoup sont anastomosés.

Dans la feuille, l'auteur rencontre des laticifères dans toute la partie du limbe ; aussi cette étude est particulièrement intéressante. Ils suivent les nervures : pour la nervure médiane et les nervures secondaires, ce sont des laticifères résineux ; le long des nervures tertiaires, ce sont des laticifères à sable. Dans la coupe transversale, on trouve de ces canaux dans le tissu palissadique généralement en dessous, dans le tissu lacuneux et même dans les stomates ; le péricycle, le liber, le bois et la moelle en contiennent.

L'importance de ces recherches n'échappera à personne ; car, de même que le professeur Jungfleisch

l'avait indiqué pour les *Isonandra*, les Sapotacées (*Mimusops*, *Palaquium*, *Lucuma*, *Chrysophyllum* et *Bassia*) peuvent donner, par la récolte des feuilles seules, une grande quantité de gutta en traitant les feuilles par le toluène ou le sulfure de carbone (Rigole) tout en respectant l'arbre producteur.

M. Auguste Duval, docteur en pharmacie, licencié ès sciences, lauréat et préparateur de l'Ecole de Pharmacie de Paris, a exécuté dans le laboratoire de M. le professeur Perrot une thèse intitulée : *Recherches sur les Jaborandis et leurs succédanés*. Ce travail de matière médicale est essentiellement pharmaceutique, car, outre l'histologie et autres matériaux scientifiques, nous avons les applications pharmacologiques et thérapeutiques nettement établies qui peuvent rendre service au pharmacien pratiquant et aux droguistes. Le mémoire présenté avec méthode est divisé en deux parties : la première partie, les *Pilocarpus*; la deuxième, les succédanés; la troisième, conclusions. La première partie comprend six chapitres; la deuxième est divisée en trois chapitres; enfin, dans la troisième, classification des *Pilocarpus* et bibliographie.

Le chapitre I^{er} expose le grand nombre de plantes désignées dans l'Amérique du Sud sous la rubrique *Jaborandi*, et de là la nécessité de faire une classification et une sélection parmi toutes ces plantes. Sous forme d'histoire, l'auteur montre que, depuis 1875, époque à laquelle le D^r Coutinho avait signalé les précieuses propriétés de la drogue, on fit parvenir sur les marchés de drogueries des espèces bien différentes, et déjà Holmes avait observé des substitutions à la drogue véritable.

Dans le chapitre II, M. Duval étudie la morphologie externe et fait la systématique du *Jaborandi* *Pilocarpus racemosus*, genre créé par Vahl en 1796 aux Antilles, de la famille des Rutacées, rangées par Baillon dans les Xanthoxylées et enfin par Engler dans la tribu des Cuspariées et sous la tribu des *Pilocarpées*.

La distribution géographique décrit les origines de la plante et les voies d'exportation sur les principaux marchés européens.

Dans le chapitre III, sous la rubrique des caractères généraux tirés de la morphologie interne des *Pilocarpus*, M. Duval nous fait passer sous les yeux l'appareil sécréteur dans la feuille, tige, racine, fleur, fruit, les poils tecteurs caractéristiques de cette famille, l'anatomie de la racine, de la tige, de la feuille, du fruit et de la graine, avec les poches sécrétrices que l'on rencontre dans tous les éléments. Avec le chapitre IV, nous voyons des coupes dessinées avec le plus grand soin et une étude comparée des différentes espèces de *Pilocarpus*.

D'après, M. E. Collin, aucun groupe de plantes ne donne en effet de caractères aussi nets que les *Pilocarpus* dans la coupe transversale de la feuille, tant la disposition en est remarquable. Pour chaque espèce, M. Duval nous donne la synonymie, le nom vulgaire, la diagnose, les caractères extérieurs, une description histologique très précise avec planche montrant une vue d'ensemble et les points particuliers différentiels de chaque espèce (poils tecteurs, cuticules, macles) dans la feuille, la tige, la racine, le fruit et la graine.

L'auteur nous fait ainsi passer en revue la structure complète de 17 espèces de *Pilocarpus* qu'il a pu se procurer, souvent avec la plus grande peine et grâce au concours de savants étrangers.

Chapitre V : Les *Pilocarpus* du commerce avec le titre alcaloïdique, les altérations et falsifications. La principale falsification est le *Swartzia decipiens* Holmes, légumineuse. M. Duval étend ses recherches à la différenciation de cette plante avec le Jaborandi. Les caractères extérieurs décrits par lui montrent aisément la fraude d'une importance parfois considérable.

Chapitre VI : Composition chimique des *Pilocarpus*. L'auteur cite les travaux de Byasson, Rabuteau, E. Hardy, Génard, Harnack et Petit et indique la préparation, les

propriétés physico-chimiques et la synthèse des alcaloïdes. Les propriétés physiologiques et thérapeutiques terminent ce chapitre.

Dans la deuxième partie, M. Duval étudie les succédanés du Jaborandi. Le premier chapitre est consacré aux succédanés de la famille des Rutacées. L'auteur fait un article complet sur chacune des plantes suivantes : l'*Esebeckia febrifuga* Juss. dont plus de 4.000 kilos sont exportés par an, le *Monniera trifolia* L.; les Xanthoxylées étudiées par H. Bocquillon dans sa thèse sur les Xanthoxylées; le *Toddalia aculeata* Pers., très voisin de la racine de Jean Lopez. Le chapitre II donne l'indication des succédanés de la famille des Scrophulariacées, *Herpestes Monniera* Hbdt., et espèces diverses. Dans le chapitre III, nous trouvons les succédanés fournis par la famille des Pipéracées, *Piper Jaborandi* Vell. (réputé le vrai Jaborandi des Brésiliens) et autres pipéracées réputées comme vrais Jaborandis dont ils ont les propriétés médicinales.

Comme conclusion, M. Duval présente des tableaux synoptiques des caractères distinctifs des espèces commerciales de Jaborandi et un tableau de classification des plantes du genre *Pilocarpus*.

M. F.-L. Ydrac, docteur en pharmacie, interne des hôpitaux, présente une thèse intitulée : *Recherches anatomiques sur les Lobéliacées*. L'étude de M. Ydrac forme un travail complet sur cette famille tant au point de vue histologique proprement dit qu'à celui des applications professionnelles, fait dans le laboratoire du professeur Perrot; il constitue un ensemble de matière médicale des Lobéliacées, que les pharmaciens pourront consulter avec fruit. Présenté avec beaucoup de méthode et de clarté, le travail se divise en quatre parties. La première partie comprend deux chapitres : d'abord l'historique, puis dans le deuxième chapitre l'auteur entreprend l'étude générale des Lobéliacées, morphologie interne et externe comparées, la distribution géographique et la classification. Dans l'historique, nous voyons

le genre ancien *Rapuntium* devenir *Lobelia*, nom que Plumer dédia à de Lobel, puis Tournefort, Adanson, Lamarck, de Jussieu, Endlicher, De Candolle, Lindley différenciant les tribus et les sous-tribus. Dans le chapitre III, l'auteur nous présente la morphologie externe et la morphologie interne, étude de la racine primaire et secondaire, étude de la racine latérale que l'on rencontre dans les Lobéliacées.

Puis l'auteur nous présente, après l'étude de la tige aérienne, l'anatomie de la feuille avec la disposition de l'arc libéro-ligneux, l'histologie de la fleur, de l'ovule et de la graine, l'examen de l'appareil tecteur et de l'appareil sécréteur avec de nombreux laticifères. M. Ydrac entreprend l'examen des laticifères qu'il rencontre dans le liber, le parenchyme contient le bois et la moelle; ces laticifères forment un tronc qui se divisent en rameau et en branches. La distribution géographique montre les Lobéliacées comme plantes méridionales répandues en Asie, Europe, Amérique, et ce chapitre se termine par la classification de De Candolle.

Dans la deuxième partie divisée en trois chapitres, l'auteur présente un travail de matière médicale. Dans le chapitre premier nous voyons les Délissacées avec 7 genres, et M. Ydrac fait l'anatomie de chaque espèce dans la racine, la tige, avec l'étude de l'appareil sécréteur et laticifères qui varient suivant les espèces. La même disposition subsiste dans le chapitre II qui concerne les Clintoniées, et avec les Lysipomiées. Nous abordons, avec le chapitre III, l'étude de la tribu des Lobéliacées, groupe le plus important et le plus utile à la matière médicale. Dans cette tribu, M. Ydrac examine 16 genres avec la même méthode que précédemment.

Troisième partie: Comparaison des Lobéliacées avec les familles voisines au point de vue de la morphologie externe et de la morphologie interne; affinités avec les Goodeniacées, les Campanulacées, les Composées. Sous la rubrique: Pharmacologie des Lobéliacées, M. Ydrac étudie séparément les espèces donnant des drogues employées

en pharmacie ; ce sont les espèces suivantes : *Lobelia inflata* L., *syphilitica* L., *L. nicotianæfolia* Heyne, *L. Delisseana* Gaudich., *L. laxaflora* H. B. K. Pour chacune de ces plantes, après la morphologie externe et l'histologie, l'auteur cite les emplois en médecine dans les pharmacopées, indique les alcaloïdes qui furent isolés, en décrivant leur procédé d'extraction.

Les propriétés générales de ces plantes sont d'être antiasthmiques et émétiques ; leur action vomitive aurait une supériorité incontestable sur les autres émétiques sans dépression ni collapsus. M. Ydrac termine en souhaitant qu'une étude chimique approfondie fût faite sur la lobéline pour trancher la question d'identité de la lobéline et de la nicotine.

La thèse de M. M. Harlay, docteur en pharmacie, interne des hôpitaux, est intitulée : *Le saccharose dans les organes végétaux souterrains ; étude de l'action de l'invertine sur les réserves solubles des parties souterraines des plantes*. Ce travail, exécuté dans le laboratoire de M. le professeur Bourquelot, est divisé en six chapitres.

Après une introduction faisant l'historique des recherches sur les sucres dans les végétaux depuis Pline, Margraf et Parmentier, jusqu'à nos jours ; après l'exposé de la méthode biologique imaginée par M. le professeur Bourquelot, M. Harlay étudie les racines comme organes de réserve et les réserves hydrocarbonées ; il parcourt les phases du développement et de la nutrition de la plante, l'acide carbonique devenant glucose ou amidon, l'auteur s'attachant surtout à l'embryon dont le rôle est prépondérant. Si, pour une nouvelle plante, l'embryon présente un grand intérêt, pour les plantes bisannuelles ou vivaces, ce sera la racine qui sera l'élément principal d'épargne. Dans les racines on trouve, en effet, des hexoses, des hexobioses et des polysaccharides, et enfin les corps de condensations diverses des glucosides. Le chapitre II est consacré à l'étude du sucre de canne au point de vue chimique

et analytique, et, parmi les divers procédés analytiques, l'auteur donne la préférence, et avec raison, au procédé à l'invertine, qui, dans ces dernières années, a donné à MM. Bourquelot et Hérissey de si bons résultats dans leurs études sur le sucre de canne, le gentianose et le raffinose.

Le chapitre III a trait à la présence du saccharose dans les organes souterrains des plantes de diverses familles; dans ce chapitre, M. Harlay fait œuvre considérable de recherches et dosages sur des racines, bulbes et rhizomes récoltés à diverses périodes de végétation de la plante, dosages variés nécessitant une somme de travail considérable et très importants par les résultats obtenus. Famille des Renonculacées : *Ranunculus bulbosus* L. Bulbes 0^{er}, 90 p. 100 de saccharose; dans les Nymphéacées, les rhizomes du *Nuphar luteum* L. contiennent 0^{er}, 084 p. 100; parmi les Crucifères, le *Cochlearia Armoracia* L. contient 1,185 de saccharose; le *Brassica napus* L., 0,338 p. 100 d'organes frais. Caryophyllées : le *Saponaria officinalis*, 0,255 p. 100.

L'auteur passe en revue les Légumineuses, les Rosacées, les Œnothéracées, les Crassulacées, les Saxifragacées, les Ombellifères, les Caprifoliacées, les Dipsacacées, les Composées, les Ericacées, les Primulacées, les Borraginées, les Solanées, les Labiées, les Bégoniacées, les Euphorbiacées et les Cannabinées, les Butomiées, les Liliacées, les Amaryllidacées, les Scitamineées, les Orchidées, les Cypéracées, les Graminées et les Equisétacées. Il a étudié en tout 55 espèces, et les chiffres de saccharose dosé oscillent entre le minimum 0,09 et le maximum 4,95.

Dans le chapitre IV, M. Harlay aborde le rôle physiologique du saccharose en examinant les variations de ce principe dans les organes de réserve souterrains pendant la vie de la plante. Déjà Leclerc du Sablon avait vu les variations des matières de réserve de la ficaire : en mars les réserves sont formées d'amidon, en avril une partie d'amidon devient soluble (dextrine).

en mai l'amidon demeure, la dextrine augmente et il se forme du sucre non réducteur ; en juillet maximum de sucre et minimum d'amidon.

M. Harlay étudie les variations sur 4 plantes : l'*Arum maculatum* L., l'*Eryngium campestre* L., la Valériane et le *Verbascum Thapsus* L. ; il étudie les variations produites dans la teneur en substances de réserve : amidon, saccharose et sucre réducteur, dans les mois compris entre mars et septembre. L'auteur aborde la coexistence du saccharose et d'autres substances hydrocarbonées de réserve et il étudie la racine d'*Echium vulgare* L., dans laquelle se trouve du saccharose accompagné d'autres polysaccharides dédoublables par l'invertine.

Dans le chapitre V, M. Harlay entreprend la recherche de glucosides dédoublables par l'émulsine. Il a employé la méthode de l'influence de l'émulsine indiqué par M. Bourquelot et a obtenu une action manifeste dans quatre observations : sur les racines de *Digitalis purpurea* L., de *Dipsacus pilosus* L., de *Verbascum Thapsus* L. et de *Valeriana officinalis* L. Cette méthode de recherche des glucosides par l'émulsine peut donner des indications sûres et d'un grand intérêt pour la recherche des principes actifs des végétaux.

En résumé, la méthode employée par M. Harlay lui a permis de tirer des conclusions dans la physiologie végétale, d'abord sur la localisation, puis sur les diverses époques de la formation ou de la perte de saccharose, enfin de préconiser à ceux qui s'occupent de faire des analyses immédiates de plantes, un mode d'analyse réalisant une économie considérable de temps.

La thèse de M. R. Chemineau, docteur en pharmacie, interne des hôpitaux, préparateur à l'École de Pharmacie, a pour titre : *Recherches microchimiques sur quelques glucosides*. Le travail a été effectué dans le laboratoire de M. le professeur Perrot ; il est divisé en cinq parties. La méthode microchimique de la recherche des glucosides dans les plantes est de création récente. Entrevue par Errera en 1889, cette question de recher-

che dans la cellule même a soulevé l'intérêt des chercheurs et successivement on a fait la recherche des alcaloïdes, des ferments et des glucosides. Les ferments spécialement ont été l'objet d'études magistrales du savant directeur de l'École, M. le professeur Guignard; les alcaloïdes ont fait l'objet d'une thèse remarquable de M. P. Guérin, professeur agrégé de l'École; les glucosides ont été moins étudiés: aussi M. Chemineau a voulu compléter cette lacune.

Dans la première partie, il considère les méthodes de localisation des glucosides chez les végétaux; il critique avec raison la première méthode employée, l'emploi de la liqueur de Fehling qui peut être réduite par d'autres corps malgré les précautions, et donne la préférence aux réactifs colorants, l' α -naphтол et le thymol.

Dans la deuxième partie, M. Chemineau entreprend des recherches sur le *Rubia tinctorum* et le *Rubia perigrina*, plantes intéressant la pharmacie et l'industrie des couleurs; il passe en revue les diverses analyses chimiques de ces plantes et la découverte de l'alizarine et autres principes. Dans le II^e chapitre, relatifs à la localisation des glucosides chromogènes de la garance, l'auteur, après sélections, a indiqué deux procédés: l'action successive de la solution hyperisotonique de chlorure de sodium à 5 p. 100 et de la potasse faible qui met en évidence les glucosides, puis la localisation de la purpurine au moyen de l'alcool fort à 95°, la méthode par osmose donnant les meilleurs résultats. Dans le chapitre III, l'auteur présente la répartition des glucosides chromogènes dans une plante complètement développée. Il examine d'abord les organes végétatifs souterrains la radicelle, les matières chromogènes sont réparties en grande quantité dans les cellules du parenchyme cortical secondaire au voisinage du suber, peu dans le liber et beaucoup dans le cambium et le bois. Dans la racine, même disposition; mais cependant le bois est moins riche en matière chromogène. Dans le rhizome, cette substance se trouve

en grande abondance dans le parenchyme cortical et dans le liber et en petite quantité dans le bois. La feuille, la tige et les stipules ne contiennent aucune trace de matière chromogène.

Le fruit, la graine, les cotylédons, l'albumen et le péricarpe ne renferment pas trace de glucosides anthraquinoniques.

Dans le chapitre IV, M. Chemineau aborde une question très récente, celle de l'action extérieure dans la formation des glucosides chromogènes; d'abord la germination au bout de cinq jours : pas de trace; au bout de six jours : rares cellules dans l'endoderme et le péricycle; au bout de neuf jours : ces cellules apparaissent dans le liber; après onze jours de germination, l'auteur les aperçoit dans le bois. Dans l'obscurité, la germination ne donne dans la racine, de la substance chromogène. que dans les parties qui ont été humidifiées; dans la partie sèche, aucun élément coloré ne se présente. Le buttage : opération que l'on faisait subir autrefois dans la culture de la garance afin d'augmenter la production de matières colorantes, a tenté M. Chemineau qui a fait l'histologie et la recherche de chromogènes dans des tiges buttées; il a trouvé ainsi des cellules à chromogène dans le parenchyme cortical, dans le péricycle, dans le liber et dans le bois, tandis que dans la tige aérienne il n'y en a pas. De même, dans la feuille qui en est dépourvue, on trouve, après buttage, de la matière colorante dans le parenchyme cortical, dans le péricycle, dans le liber, le bois et même la moelle.

M. Chemineau a fait concorder l'action du buttage, de l'obscurité et de l'humidité. L'obscurité seule fait disparaître le chromogène; l'action du buttage et de l'humidité, même en obscurité, le développe.

La troisième partie comprend des recherches sur le *Juglans regia*. Dans le chapitre premier, la composition chimique nous est présentée d'après les travaux de Tanret, de Villiers, puis de A. Vogel.

L'auteur recherche les réactions qui permettent

de localiser le juglon. Chapitre II : Répartition du juglon dans les divers organes du noyer : la tige, le pétiole, la feuille, la radicule, la racine, la fleur, l'ovaire, le fruit et la graine.

Dans le chapitre III, l'auteur examine la présence du juglon dans la germination au bout de trente jours, puis après quarante-six jours.

Dans le chapitre IV, M. Chemineau recherche si le tanin et le juglon sont libres ou combinés ; il établit un grand nombre de réactions microchimiques et de méthodes de localisations et détermine que la forme sous laquelle le juglon et le tanin existent dans la plante est à l'état de combinaison.

Dans la IV^e partie, l'auteur termine ses recherches par l'étude de l'arbutine des Ericacées, comme dans le cas précédent, il examine, par des réactifs microchimiques, la répartition de l'arbutine et du tanin dans les différents organes de l'*Arctostaphylos Uva ursi* et de l'*Arbutus Unedo* et arrive à conclure que dans ce cas, également, l'arbutine se trouve combinée au tanin dans les cellules.

La thèse de M. Eugène Galbrun, docteur en pharmacie, lauréat de l'École de Pharmacie, est un travail de bactériologie effectué dans le laboratoire de M. le professeur Radais. Elle est ainsi intitulée : *Etude sur le bacille du beurre de Pétri Rabinovitsch.*

Différents bacilles furent trouvés ayant la résistance de décoloration du bacille de Koch. A plusieurs reprises, dans ces derniers temps, l'attention des bactériologistes a été appelée en Allemagne, surtout sur ce bacille acido-résistant, tant à cause de sa présence très fréquente dans les beurres prélevés sur les marchés de Berlin que de la ressemblance qu'il offre avec le bacille de la tuberculose. Ayant pu se procurer des cultures de ce bacille préparées dans le laboratoire de M^{me} Rabinovitsch, qui a attaché son nom à l'étude de cette question, M. Galbrun entreprit une série d'essais microchimiques et biologiques dans le

but de contrôler les observations faites par ses devanciers, de vérifier la présence de ce nouveau bacille dans les beurres du marché de Paris et d'établir sa parenté avec le bacille de Koch.

Hâtons-nous de dire que, une fois seulement, il a pu, dans les nombreux échantillons de beurre qu'il a examinés, constater la présence du nouveau bacille.

Des expériences entreprises par M. Galbrun pour contrôler l'analogie si grande qu'on a constatée entre le bacille de Koch et le bacille Pétri Rabinovitsch, l'auteur de la thèse que nous avons à examiner croit pouvoir conclure que les deux bacilles ont des propriétés si voisines qu'ils doivent avoir une origine commune et que les différences observées entre eux doivent tenir à une acclimatation particulière.

Les expériences tentées dans le but d'immuniser les cobayes par le bacille Petri Rabinovitsch contre le bacille de la tuberculose ont été négatives quand elles ont été pratiquées au moyen de produits de sécrétion ; mais en opérant avec le bacille associé à des corps gras, M. Galbrun croit, après les nombreuses tentatives qu'il a faites, pouvoir conclure que, si le nouveau bacille n'immunise pas, à proprement parler, contre la tuberculose, il modifie complètement la marche de cette infection, empêche la formation des tubercules et leur caséification.

M. A. Baudot, docteur en pharmacie, présente une thèse intitulée : *Etudes historiques sur la pharmacie en Bourgogne avant 1803*. Cette thèse historique comprend 550 pages imprimées en caractères de typographie remarquables, 20 planches gravées et 12 caux-fortes.

Cette étude est divisée en plusieurs périodes, dont la première, dans laquelle dominant la forme sacerdotale, la médecine et la pharmacie druidiques, comprend les temps celtiques, gallo-romains et burgondes.

La deuxième période montre, après les conquêtes et invasions, la pharmacie accaparée par le commerce

de l'épicier-apothicaire et s'étend du III^e siècle à 1480.

Dans la troisième période, l'apothicaire s'élève parmi les gens du métier et développe l'art de la pharmacie. Ce temps dure de 1480 à 1630; l'auteur fait l'historique très intéressant des épidémies de peste qui ravageaient la Bourgogne.

Dans la quatrième période, l'apothicaire se joint aux études médicales jusqu'à 1783.

La cinquième période comprend celle de la Révolution française. On y apprend que l'illustre apothicaire Parmentier s'était fait admettre membre de l'Académie de Dijon, de laquelle firent également partie Adanson, Berthollet, Buffon, Chaptal, Daubenton, Fourcroy, Herschel, Lavoisier, de Saussure et Vauquelin.

On lira avec intérêt dans la cinquième partie le chapitre où M. Baudot parle des remèdes secrets vendus en Bourgogne en dehors des pharmaciens, puis chez les pharmaciens, et des annonces destinées à faire connaître ses remèdes.

Ces intéressantes pages prouvent que la spécialité n'est pas d'hier et qu'elle a pris naissance avant l'époque où la profession a pris un caractère vraiment scientifique.

Ce livre, très attrayant par la forme littéraire et accompagné de fort belles gravures, est à recommander aux pharmaciens qui s'intéressent à l'histoire de leur profession.

Nous sommes arrivés au moment d'établir un classement entre ces bons travaux : aussi votre Commission a été quelque peu embarrassée ; mais, après avoir mis en balance tous les résultats, elle a pensé présenter à votre approbation les récompenses suivantes :

Une médaille d'or décernée à M. A. Duval ;

Une médaille d'argent à M. Charlier.

Elle adresse ses plus grands éloges à MM. Harlay et Chemineau.

La Commission a vivement regretté, devant l'importance des travaux, d'être liée par la rigueur du règle-

ment, et de ne pouvoir donner une récompense supérieure à MM. Harlay et Chemineau.

Discours de M. CRINON, président pour 1906.

MES CHERS COLLÈGUES,

En prenant possession de ce fauteuil, permettez-moi de vous rappeler qu'à deux reprises différentes j'avais déjà décliné l'honneur de devenir président de la Société de Pharmacie de Paris et que, le jour où vous m'avez accordé vos suffrages, c'est à mon insu et en mon absence que ma candidature vous a été proposée. Si vous vous étiez conformés au désir que j'avais maintes fois exprimé de suivre vos travaux comme simple comparse, je ne serais pas obligé de vous dire aujourd'hui combien je me sens indigne de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant la mission de présider à vos travaux. Il n'y a de ma part aucune fausse modestie à prononcer ce mot d'*indigne*, et vous comprendrez comme moi que, quels que soient mes efforts et mon bon vouloir, il ne me sera jamais possible de faire, du président qui va siéger cette année sur ce fauteuil, un président jouissant du renom scientifique attaché au nom de mon savant prédécesseur. Après un président qui s'est illustré par des travaux appréciés du monde entier, vous devrez vous résigner à avoir un président dont la notoriété s'est confinée dans une sphère beaucoup plus modeste. Vous avez voulu qu'il en fût ainsi le jour où vos suffrages se sont portés sur mon nom. Je suis donc dès maintenant assuré que vous accueillerez votre nouveau président avec la plus grande bienveillance.

Quant à moi, je vous remercie du grand honneur dont vous m'avez comblé en m'appelant à une fonction que j'accomplirai de mon mieux.

Je remplis un devoir très agréable en vous adressant également les remerciements des collègues désignés par vos votes pour faire partie du nouveau Bureau de

notre Société, et je m'acquitterai d'une dette de reconnaissance envers les membres du Bureau sortant en les remerciant, en votre nom, d'avoir bien voulu nous prêter, avec un zèle et une compétence qui ne se sont jamais démentis, une collaboration aussi active qu'éclairée.

Quant à notre Secrétaire général, à notre Trésorier et à notre Archiviste, dont le mandat est perpétuel, ils nous rendent chaque jour de trop grands services pour que je ne leur donne pas en votre nom un gage de notre perpétuelle gratitude.

Je pourrais m'arrêter après vous avoir ainsi exprimé les sentiments qui m'animent en ce moment ; permettez-moi de retenir pendant quelques instants votre attention pour vous signaler la satisfaction que nous éprouvons en songeant que nous ne sommes pas très éloignés du moment où paraîtra la nouvelle édition du Codex, que nous attendons avec impatience depuis plusieurs années et que l'éditeur attend plus impatiemment encore que nous.

En parlant ici du futur Codex, je parle d'une œuvre à laquelle notre Société a collaboré dans une certaine mesure et à laquelle collaborent plus activement ceux de nos collègues qui font partie de la Commission chargée de rajeunir notre Pharmacopée.

Le nouveau Codex doit contenir une innovation que vous connaissez : tout d'abord, la liste actuelle des substances vénéneuses doit être remplacée par une liste mieux étudiée et plus complète ; en second lieu, on doit introduire dans le nouveau Codex une liste comprenant un certain nombre de substances relativement dangereuses, que les pharmaciens seront obligés de séparer des autres médicaments.

En ce qui concerne la liste des substances vénéneuses, je sais que, dans les sphères gouvernementales, on se préoccupe en ce moment de prendre, au point de vue de la santé publique, des mesures ayant pour but d'empêcher la vente des produits toxiques dans les bazars et dans les grands magasins.

Je me demande s'il sera facile d'interdire cette vente sans refondre complètement l'ordonnance de 1846, qui n'est plus en harmonie avec les mœurs modernes ; en tout cas, je me permettrai d'adresser une prière, au nom des pharmaciens praticiens, à ceux de nos collègues qui vont avoir à donner leur avis sur la rédaction définitive des deux listes dont je viens de parler. Je leur demanderai de faire cadrer ces listes avec le texte actuel de l'ordonnance de 1846, qui vise, non-seulement la vente des substances vénéneuses par les pharmaciens, mais encore leur commerce par les fabricants et par les droguistes. Il y aura donc lieu de s'abstenir d'inscrire sur la liste des *Separanda* des produits qu'il serait impossible aux droguistes de placer dans un local spécial.

Relativement aux *Venenosa*, il serait à désirer que chacune des substances à laquelle devra s'appliquer la réglementation spéciale soit désignée très explicitement, de manière à rendre impossible toute divergence dans l'interprétation du texte. On a proposé, par exemple, de comprendre, sur la liste des *Venenosa*, les alcaloïdes et leurs préparations ; il serait utile de compléter la phrase en y comprenant les sels d'alcaloïdes toxiques, qui ne sont pas, au point de vue pharmaceutique, des préparations d'alcaloïdes. Je ne cite que cet exemple, afin de montrer l'intérêt qui existe pour nous à ce que nous nous trouvions en présence d'un texte précis et non ambigu. A l'appui de cette observation, je rappellerai que, étant donnée la liste actuelle, qui vise les alcaloïdes et leurs sels, j'ai soutenu devant les tribunaux que la réglementation applicable aux alcaloïdes et à leurs sels ne devait pas s'appliquer aux granules d'alcaloïdes, que, selon moi, le pharmacien n'était pas obligé de renfermer dans l'armoire aux poisons ; j'ai échoué, même devant la Cour de Cassation qui, hypnotisée par le danger que présente le maniement des substances toxiques, a motivé sa décision en déclarant que, dans les granules, l'alcaloïde n'était pas dénaturé

et n'avait pas perdu ses propriétés dangereuses. Il y aurait intérêt assurément à ce que de tels procès ne fussent plus possibles et à ce qu'aucune substance ne soit inscrite sur la liste avant qu'on se soit rendu compte des conséquences de cette inscription. Si l'on est d'avis d'appliquer à certaines préparations pharmaceutiques la réglementation sévère de l'ordonnance de 1846, il faudra le dire explicitement. Si l'on veut, par exemple, que nous renfermions le laudanum dans l'armoire aux poisons, comme l'ont décidé certains tribunaux, sous prétexte que, dans ce médicament, les alcaloïdes de l'opium se trouvent à l'état de sels, on devra inscrire nominativement le laudanum sur la liste, et nous nous inclinons; mais, avec la liste actuelle, qui vise seulement l'opium et son extrait, je persiste à soutenir, malgré l'autorité de la chose jugée, que le débit du laudanum échappe aux formalités prescrites pour l'opium et pour son extrait.

J'en ai dit assez pour éveiller l'attention de nos collègues de la Commission du Codex sur une question qui intéresse vivement tous les pharmaciens ayant officine ouverte; la partie du Codex réservée aux formules des médicaments officinaux doit être considérablement améliorée; nous demandons qu'on améliore également les points pouvant donner lieu à des actions judiciaires dirigées contre nous. Je suis persuadé que les collègues auxquels je m'adresse voudront bien faire leur possible pour donner satisfaction aux desiderata que je viens d'exprimer, et s'ils réussissent dans leurs efforts, ils auront bien mérité de la pharmacie.

*Rapport de la commission de vérification des comptes
composée de: MM. PREUD'HOMME, THIBAUT et BOUGAULT,
rapporteur.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter le résultat

de l'examen du compte financier de l'année qui vient de s'écouler.

Comme vous le savez, notre Trésorier apporte à l'accomplissement de sa tâche, outre son dévouement, une grande régularité et un ordre parfait; nous ne vous apprenons donc rien en le constatant une fois de plus après les commissions des années précédentes.

L'événement important de cette année au point de vue recette a été l'encaissement d'une partie du legs Leroy. Vous savez que notre regretté collègue ne s'était pas contenté d'être pendant sa vie un trésorier modèle, il a voulu encore être utile à la Société après sa mort, et il a eu la généreuse pensée de lui léguer 20.000 francs, dont la moitié devait être touchée sitôt après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi. Malheureusement, les droits énormes de succession ajoutés aux autres frais ont réduit cette somme d'une façon sensible, l'encaisse ayant été seulement de 7.949 fr. 75. Que ce ne soit pas là, Messieurs, une raison de découragement pour les bonnes volontés! Bien au contraire. Nous souhaiterons seulement aux imitateurs de notre collègue défunt que l'échéance de leur générosité soit aussi retardée que possible, et à la Société que le montant en soit d'autant plus élevé.

Ce legs Leroy a été utilisé, avec une partie des fonds disponibles, pour l'achat de 12 obligations Ouest 3 p. 100 et 10 obligations Ouest 2 1/2 p. 100.

Le compte de 1905 peut se résumer ainsi :

RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1905 (Espèces et jetons)	3.208 90
Cotisations et timbres.....	2.347 »
Droits de diplômes.....	180 »
Intérêts des valeurs et du compte.....	1.059 80
Legs Leroy.....	7.949 75
	<hr/>
	14.745 45

DÉPENSES

350 jetons à 2 fr. 50	875 »
Facture Doin.....	408 40
Prix et médailles.....	707 30
Achat d'obligations { 12 obligations 3 p. 100... }	9.652 90
{ 40 obligat. 2 1/2 p. 100.... }	
Abonnement et correspondances.....	91 60
Indemnité à M. Grimbert.....	100 »
Appointements et étrennes.....	253 »
Droits de garde.....	4 65
	<hr/>
	12.092 25

La différence, soit 2.653 fr. 10, constitue l'encaisse et se décompose ainsi :

Espèces { chez le Trésorier.....	1.202 90
{ au Comptoir d'Escompte.....	1.050 20
Jetons 160 à 2 fr. 50.....	400 »
	<hr/>
	2.653 10

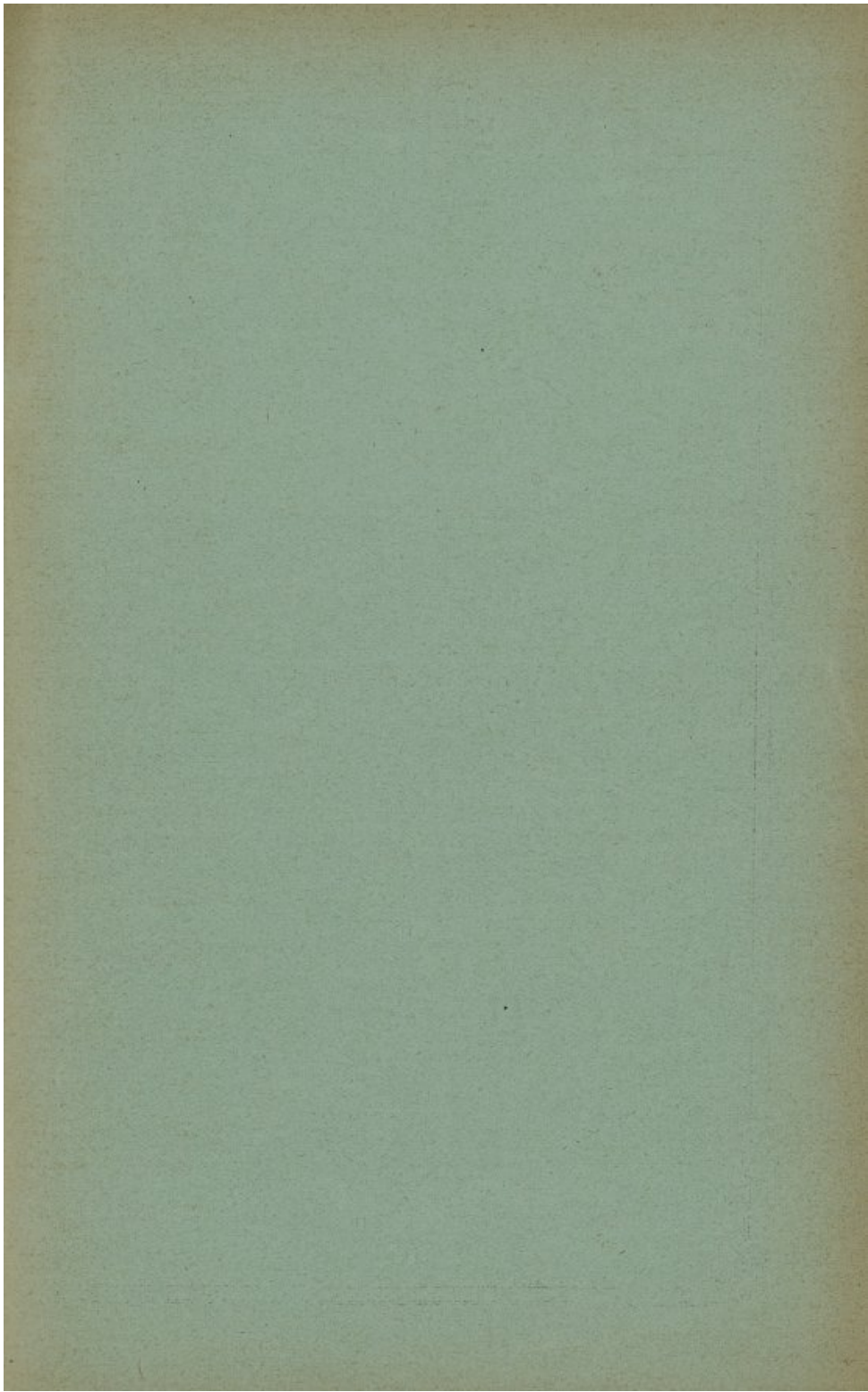
En examinant ces chiffres, nous voyons que les dépenses ordinaires sont couvertes par les recettes ordinaires en n'y comprenant pas les intérêts des valeurs. De sorte que la Société se trouve libre de capitaliser tout le revenu, soit un millier de francs, de ses valeurs représentant environ un capital de trente et quelque mille francs.

Ces valeurs sont déposées au Comptoir d'Escompte, agence R (compte n° 1844); elles comprennent :

- 360 francs Rente française 3 p. 100.
- 50 obligations Ouest 3 p. 100.
- 10 obligations Ouest 2 1/2 p. 100.

Vous le voyez, Messieurs, la situation des finances de la Société est des plus prospères.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le compte et de voter à notre Trésorier des félicitations bien méritées.





PARIS
IMPRIMERIE F. LEVÉ
17, Rue Cassette